

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions

Directeur adjoint chargé des finances et de l'activité au centre hospitalier d'Arles

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2,6

Direction commune : Centre hospitalier d'Arles, Hôpitaux des Portes de Camargue (Tarascon-Beaucaire) et EHPAD public de Saint Rémy de Provence

Affectation du poste : Centre hospitalier d'Arles

Adresse : BP 80 195 – 13637 Arles cedex

Accès par : Autoroute A54 (sortie 6), TGV (gares Avignon TGV ou Nîmes et bus ou TER)

Personne à contacter :

Monsieur Laurent DONADILLE, Directeur - laurent.donadille@ch-arles.fr

Secrétariat : 04 90 49 29 01

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Etablissement de référence pour le bassin de population arlésien, le centre hospitalier d'Arles propose une offre de soins composé de l'ensemble des activités de médecine, chirurgie, obstétrique, réanimation et surveillance continue, psychiatrie et gériatrie nécessaires pour répondre à la grande majorité des besoins de santé des habitants de l'ouest du département des Bouches du Rhône.

Ses activités cliniques et médicotechniques sont réparties en 7 pôles :

- Pôle médecine et spécialités médicales : médecine polyvalente, médecine interne, diabétologie, pneumologie, hôpital de jour de médecine et d'oncologie médicale, gastro-entérologie
- Pôle chirurgie, spécialités chirurgicales et plateau technique associé : chirurgie digestive, chirurgie urologique, chirurgie orthopédique, gynécologie, ORL, ophtalmologie, chirurgie dentaire
- Pôle urgences-réanimation-cardiologie : accueil des urgences, SMUR, 2 USMP, réanimation et surveillance continue, cardiologie et USIC
- Pôle mère-enfant : maternité, unité de consultations pédiatrique, CAMSP
- Pôle psychiatrie : un secteur de psychiatrie générale avec hospitalisation et structures ambulatoires, CAPEP, un inter-secteur de pédopsychiatrie avec hôpital de jour
- Pôle gériatrie : court séjour et SSR gériatriques, SSIAD avec ESA, deux EHPAD
- Pôle médicotechnique : PUI et stérilisation, laboratoire de biologie médicale, imagerie

Son plateau technique comprend notamment 2 scanners et 1 IRM en gestion dans le cadre d'un GCS de droit privé, un plateau de RF locomotrice avec balnéothérapie, un plateau de cardiologie avec électrophysiologie diagnostique et pose de pace-makers et de défibrillateurs implantables, un plateau d'ophtalmologie avec OCT, une salle dédiée au bloc pour les endoscopies...

L'établissement est membre du GHT des Bouches du Rhône dont l'AP-HM est établissement support mais son positionnement géographique à la frontière de l'Occitanie favorise également de nombreuses coopérations avec le CHU de Nîmes.

Il compte 440 lits et 228 places (y compris le secteur médico-social)

Sa communauté médicale est composée d'environ 120 médecins et internes et son effectif non médical est de l'ordre de 1 200 agents. L'équipe de direction commune comprend autour du chef d'établissement, 4,5 directeurs adjoints pour le site d'Arles, 3 directeurs adjoints pour celui des HPC et 0,5 directeur adjoint à Saint Rémy de Provence. Le poste de directrice des soins est à temps partagé entre Arles et les HPC. Le budget du CH d'Arles, tous CRPA confondus, est de 95 millions d'€.

A noter :

- L'établissement est en train d'actualiser son Contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) avec l'ARS PACA compte tenu d'une situation financière structurellement dégradée.
- Plusieurs opérations restructurantes sont en cours afin d'équilibrer le budget d'exploitation (*développement de l'offre médicale en court séjour gériatrique, de la chirurgie ambulatoire et de la cardiologie*).
- L'investissement, particulièrement contraint en situation d'insuffisance d'autofinancement, nécessite d'être suivi et piloté de façon régulière en infra-annuel afin de sécuriser un fonds de roulement positif.
- Le secteur bancaire, particulièrement attentif à la situation de l'établissement, doit être informé régulièrement afin d'obtenir les soutiens nécessaires en emprunt de court et long terme.
- Le cycle de facturation, en lien avec le bureau des entrées et le DIM, devra être préparé à la certification. Une opération de mutualisation de deux équipes est en cours en 2017.
- Une bonne implication de la communauté médicale qui partage les enjeux. Elle doit être accompagnée en outil et/ou formation.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Liaisons hiérarchiques sous l'autorité du directeur, supervision de services dirigés par des AAH ou ADC

Liaisons fonctionnelles : autres directions : stratégie - ressources médicales et contractualisation interne, ressources humaines, achat et ressources matérielles, soins, services cliniques...

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- affaires financières & contrôle de gestion notamment fiabilisation des comptes
- alerte et suivi budgétaire pour le compte des directions fonctionnelles et du directeur
- optimisation et contrôle des recettes de l'établissement (proactivité / anticipation nécessaire : mise en place en 2017 d'un Comité de Vigilance sur les Recettes)
- gestion des contentieux de facturation / financement (tous les budgets sont concernés)
- pilotage du Plan Triennal (bloc opératoire, réduction des DMS, organisation du parcours patient, développement de l'ambulatoire médical)
- production à la demande d'études médico-économiques en lien avec les évolutions de l'offre de soins & capacitaire
- amélioration du cycle de facturation
- pilotage et suivi de l'activité
- collaboration étroite avec le DIM
- soutien de la réorganisation des secrétariats médicaux en lien avec le travail métier réalisé par le directeur des ressources humaines

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée : financière, management, informatique.

Connaissances particulières requises :

- Formation de préférence en gestion – finances,
- Une bonne connaissance du droit de la sécurité sociale,
- Connaissances comptables nécessaires (fiabilisation des comptes),
- Formation aux techniques de démarche-projet et à l'animation d'équipe,
- Bonne connaissance du circuit de l'information et des étapes administratives liés au parcours du patient.

Compétences professionnelles requises :

- Rigueur et organisation
- Orientation « résultat » (notamment dans la gestion du Plan Triennal)
- Capacité à rendre compte
- Réactivité et disponibilité
- Esprit de synthèse
- Aptitude à communiquer et à faire circuler l'information, au travail en équipe et à la pédagogie,
- animation de services ou d'équipes exerçant des métiers différents,
- Capacité à encadrer, à motiver et à donner du sens.

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

AVANTAGES :

- Fonction de direction particulièrement intéressante dans un établissement de taille moyenne car elle englobe toutes les étapes du processus de gestion : élaboration budgétaire, contrôle du processus de facturation, suivi et analyse de l'activité, du codage, des recettes et des dépenses, de la répartition des coûts, dialogue de gestion, études médico-économiques.....
- Poste très formateur puisque la situation nécessite une attention continue aux fondamentaux financiers et leurs sous-jacents.
- Supervision de professionnels de différents métiers qui participent à ces missions,
- Fonction au cœur des projets institutionnels de l'établissement puisque ceux-ci sont notamment évalués à l'aune de leur contribution au retour à l'équilibre financier dans un contexte de CREF.

INCONVENIENTS :

- Si les difficultés à faire partager les questions économiques aux professionnels soignants s'estompent, le dialogue de gestion se complexifie sous l'effet de l'accélération de la pression budgétaire et financière
- Le CREF est exigeant et l'établissement connaît de profondes évolutions et réorganisations
- La multiplicité de contrôles et d'enquêtes mais ceci n'est pas propre à l'établissement